

DESCRIPTION

D'USE

TORTUE TERRESTRE D'ESPÈCE NOUVELLE

(TESTUDO YNIPHORA)

PAR

M. LÉON VAILLANT

Testudo yniphora, Vaillant, 1885.

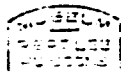
Testa hemispherica, paululum ovata; pectoralis pars gularis linguiformè producta, magis elongata, sursum incurvata, ultra limbum insiquiter prominens. Disci laminæ concentricè validè striatæ et ab umbone ad angulos leviser sulcatæ. Gularis lamina, subtilis saltem, unica. Quinque ungulae ad posteriores pedes. Supra rufa vel castanea et flavescens. disci et limbi laminæ subnigro colore ambitæ; subtilis flavescens.

Carapace *testa* élevée, le rapport de la longueur en ligne directe (1) à celui de la hauteur au-dessus du plan de repos (2) étant environ :: 3 : 3. Elle serait sous ce point de vue assez comparable au *Testudo radiata*, Shaw., ayant la dossière (*dorsale*) presque hemispherique, mais le profil vertébral, au lieu d'être régulièrement demi-circulaire, comme chez ce dernier, est en avant, sur la 1^{re} plaque vertébrale, rectiligne, incliné à 45° environ. Les régions costales et marginales sont renflées, la plus grande largeur répond à peu près à la troisième plaque margino-costale (VI^e marginale); en ce point, le rapport de ce diamètre à la hauteur au-dessus du plan de repos peut être estimé :: 7 : 6; ces deux dimensions sont donc peu différentes l'une de l'autre. Par suite de cette saillie des flancs, la suture de la dossière et du plastron est cachée, lorsqu'on regarde la carapace en dessus 3; vue de cette manière, elle paraît légèrement allongée, le rapport de la longueur

1 De l'extrémité de la plaque nuchale à la partie la plus saillante de la plaque sus-caudale.

2 C'est-à-dire le plan sur lequel repose naturellement la carapace placée sur le plastron.

3 Planché XIII.



directe à la plus grande largeur étant environ 2 : 7 : 3; l'allongement est d'ailleurs un peu exagéré à l'œil par suite de la saillie des plaques antéro-marginales. Les plaques marginales, au delà de la plaque nuchale; l'ovale ainsi formé est faiblement rétréci en avant et surtout élargi en arrière, par le rétroement de la région margino-fémorale.

La 1^{re} plaque vertébrale est de forme pentagonale avec l'angle antérieur relevé en portion de cercle pour loger l'extrémité de la nuchale; toutefois le côté postérieur est sensiblement anguleux. Les plaques suivantes sont hexagonales, avec des formes assez différentes suivant leur rang; la II^e en effet a les trois côtés antérieurs plus petits que les autres et à peu près égaux, l'antérieur transversal étant un peu rétréci pour s'accommoder à la forme anguleuse de la précédente; le côté postérieur est le plus grand, large, en sorte que les angles adjacents sont presque droits, les quatre côtés latéraux un peu cintrés. La III^e est la plus régulièrement hexagonale, les côtés antérieur et postérieur rectilignes sont toutefois près du double plus longs que les latéraux, ceux-ci étant entre eux et dépassant d'ailleurs par leur forme ceux de l'échelle précédente. La IV^e peut être regardée comme à peu près symétrique de la II^e; toutefois, les angles latéraux sont moins ouverts, et le bord postérieur, plus court, est rectiligne. La V^e et dernière a son côté antérieur droit et moitié moins grand que le postérieur, qui présente une double ondulation légère; les côtés latéro-antérieurs sont presque de même dimension que ce dernier, tout à fait droits, tandis que les côtés latéro-postérieurs en atteignent à peine le tiers et sont un peu courbés en dedans.

La 1^{re} plaque costale est en pentagone irrégulier à bord postérieur rectiligne, les autres plus ou moins courbés, l'angle inféro-postérieur droit, le supéro-postérieur légèrement obtus; le côté inféro-antérieur, un peu plus long que les trois restants, est arrondi et subdivisé en trois petits côtés répondant aux trois premières plaques marginales. La II^e et la III^e plaque costale, sensiblement plus hautes que larges, ont toutes deux à peu près les mêmes dimensions et la même forme, celle d'un rectangle, plus régulier en ce qui concerne la III^e; le côté supérieur est convexe, l'inférieur plus ou moins brisé pour s'accommoder aux plaques marginales correspondantes. La IV^e est trapézoïde, le bord inférieur disposé comme pour les deux plaques précédentes, à peu près égal à l'antérieur, le supérieur d'un tiers moindre et le plus petit de tous.

L'ornementation de toutes ces plaques du disque est la même. L'umbo liève, reproduisant la forme de la plaque même et entouré de stries très accusées, parallèles aux bords de celle-ci; on observe en outre des sillons rayonnants partant de l'umbo et gagnant les angles formés par la rencontre des plaques entre elles, c'est-à-dire non seulement les angles principaux, mais même les angles secondaires, lorsque les lignes de jonction des plaques sont décomposées en lignes secondaires d'une manière plus ou moins distincte.

La nuchale est bien visible, mais petite, lancéolée, à pointe antérieure très mousse, demi-circulaire postérieurement. L'antéro-marginal, en pentagone irrégulier, fait une saillie, une sorte de forte dent antérieure, et forme avec sa congénère un angle droit rentrant, au fond duquel se trouve la nuchale. Margino-brachiales, produisant sur le bord libre deux festons obtus, la première pentagonale, la seconde plutôt en quadrilatère à bord libre arrondi; ces plaques, comme la précédente, sont à peu près aussi larges que hautes, en prenant les dimensions maxima dans l'un et l'autre sens. Les cinq margino-costales sont au contraire notablement plus hautes que larges, plus ou moins régulièrement quadrangulaires ou trapézoïdes. Les deux premières margino-fémorales ont sensiblement la même forme que les précédentes, un peu moins élevées toutefois à proportion; la troisième plus élargie est sub-hexagonale, toutes trois saillantes en dents mousses et se relevant d'autant plus qu'elles sont plus reculées. La sub-caudale est en pentagone au moins d'un tiers plus large que haute, fortement incurvé en dedans et en bas; les deux côtés inférieurs forment une ligne courbe.

L'ornementation des plaques limbaires est analogue à celle des plaques du disque, c'est-à-dire consiste en lignes parallèles aux bords, seulement le foyer étant, comme d'ordinaire, placé soit sur le bord libre, soit à la ligne de jonction de la dorsière et du plastron; ces stries paraissent disposées parallèlement à trois des bords, formant sur la plaque un grand triangle isocèle médian, dont la base répond à la ligne de jonction costo-marginal, et deux triangles plus ou moins rectangulaires. Un antérieur, l'autre postérieur, dont les hypoténuses répondent aux côtés égaux du triangle précédent. Cette disposition n'est altérée que sur l'échelle marginale antérieure, bien qu'elle y soit fondamentalement la même. La nuchale ne présente qu'un système de stries, concentriques à son bord postérieur.

Plastron (1) (pectoralé, sensiblement concave, sur cet individu, bien que cette convexité soit moins marquée que pour bon nombre d'autres espèces terrestres. Le lobe antérieur est élargi à sa base, prise entre les sutures axillo-pectorales, sa dimension en ce point étant à peu près égale à sa hauteur mesurée en ligne directe de cette base à sa partie la plus saillante; sa forme, très caractéristique, peut être définie dans son ensemble comme une sorte d'hexagone irrégulier à côté postérieur très large, avec le côté antérieur surmonté d'un appendice triangulaire, linguiforme, recourbé en haut, d'un tiers ou de moitié environ plus long que large, en ligne directe, et près du double, si on suit la courbure. Le lobe postérieur à sa base, prise sensiblement entre les sutures incusso-fémorales, est à peine plus large que le lobe antérieur, assez régulièrement trapézoïde, légèrement rétréci au bord postérieur, qui est échancré en angle très ouvert pour le passage de la queue, formant ainsi deux angles projetés en arrière; le bord externe du trapèze est lui-même sinueux, en premier lieu par suite d'une saillie arrondie que forme l'angle postéro-externe de la plaque fémorale, en second lieu par la direction du bord externe de la plaque anale, lequel n'est pas oblique mais parallèle à l'axe longitudinal du corps.

La plaque gulaire est simple dans sa portion inférieure; en dessus un sillon, au moins sur le sec, la divise sur toute sa longueur (2); sa forme est celle de l'appendice antérieur sur lequel elle est moulée, se prolongeant un peu en angle postérieurement entre les humérales. Ces dernières plaques sont irrégulièrement pentagonales, plus hautes que larges, les côtes internes et postérieures égaux, réunis à angle droit; le côté antérieur interne, répondant à la suture avec la plaque gulaire, est le plus petit. Plaques pectorales très étroites en rectangles sur la plus grande partie de leur longueur. Illacées toutefois en dehors au point d'union avec les marginales et l'axillaire; pour la partie relevée, la hauteur équivaut à peine au cinquième de la largeur. Abdominales énormes en carré à peu près régulier, surtout pour la partie de la ligne formée par les trois côtes antérieure, interne et postérieure. Plaques fémorales également en rectangle ou trapèze, le côté externe étant un peu oblique d'avant en arrière et de dehors en dedans, très peu plus larges que hautes. Anales relativement peu développés, en quadrilatères irréguliers, le bord interne formé par la suture inter-anale étant environ deux fois plus petit que le bord postérieur, qui est le plus grand quoique très peu plus que l'antérieur, et une fois et demi que le bord externe libre.

L'ornementation du plastron consiste également en stries concentriques, mais beaucoup moins accusées ou même obsolètes sur les parties saillantes du pourtour aux plaques

(1) Plaque XIV.

(2) La présence de ce sillon supérieur m'avait paru intéressante au point de vue des relations à établir entre les *Caspidia* de Gray et les *Tortuda* (voir les deux notes; *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, 10 août 1887, et *Bulletin de la Société philomathématique de Paris*, séance du 27 juin 1888); il est très net sur l'exemplaire rapporté par M. Humboldt, mais sur l'individu crant, observé depuis, je n'en vois pas trace.

umérales, aux pectorales, aux abdominales surtout, aux anales. Ces stries sur la plaque cutulaire forment une série de chevrons emboîtés suivant l'angle postérieur. Sur les plaques humérales et fémorales, le foyer se trouvant sur le bord même de la plaque à l'angle libre externe pour les premières, à l'angle postérieur pour les secondes, les stries sont parallèles aux trois côtés adhérents pour celles-ci, aux deux côtés adhérents pour celles-ci. La disposition est sans doute la même pour l'anale que pour la plaque qui la précède immédiatement; le foyer répondrait à l'angle postérieur saillant, et les stries seraient parallèles tant au bord antérieur qu'au bord interne, mais c'est à peine si on peut en soupçonner l'existence. Les pectorales et les abdominales ayant le foyer latéral, quoique très en dehors, les stries paraissent parallèles à tous les bords, autant qu'il est permis d'en juger. Cette difficulté de reconnaître la disposition des stries tient à l'usure des parties saillantes du plastron par le frottement.

Les orifices de la carapace par lesquels sortent d'une part la tête et les membres antérieurs, d'autre part les membres postérieurs et la queue, sont comparables à leurs analogues chez le *Tetudo radiana*, Shaw, c'est-à-dire de dimensions moyennes, n'étant pas à beaucoup près aussi rétrécis, surtout l'orifice postérieur, qu'ils le sont chez le *Tetudo angulata*, Dum.

Pour l'écaillage de la tête, on distingue en particulier une large plaque frontale, sub-hexagonale, presque rectangulaire, transversale, au devant de laquelle s'en trouvent deux longues, répondant sans doute à la fois aux fronto-nasales et aux nasales, car elles paraissent se prolonger jusqu'à la rostrale; en arrière se voient deux plaques occipito-pariétales, jointes sur la ligne médiane et suivies d'une plaque impaire pariétale. Ces plaques sont à peu près les seules que l'on puisse réellement reconnaître, encore quelques-unes ne sont-elles pas absolument symétriques à droite et à gauche.

L'écaillage des membres ne présente rien de bien remarquable à noter. La partie antérieure de l'avant-bras, qui chez les Tortues terrestres concourt, on le sait, à la protection de l'animal lorsque, se retirant dans sa carapace, il achève par leur moyen de clore celle-ci au devant de la tête (1), est garnie d'écaillies notablement plus grandes et plus solides que sur le reste du membre, les unes sont aplaties, adhérentes, formant une sorte de parage, d'autres sont unguiformes, élargies, ovoïdes, avec un bord libre légèrement tranchant; il en existe une de ces dernières remarquablement plus forte et plus saillante à la hauteur de l'articulation du bras et de l'avant-bras au côté interne. Lorsque l'animal se retire dans sa carapace, cette écaille semble se redresser ou tout au moins son bord libre devient plus saillant; ce serait donc bien une disposition défensive, moins parfaite toutefois que sur certaines espèces voisines, telles que le *Tetudo sulcata*, Miller, où les écaillies se transforment en piquants aigus. Quelques grandes écaillies, plutôt du type pavimenteux, se voient à la partie postérieure de l'avant-bras vers sa région moyenne et inférieure. On en trouve d'analogues moins développées au membre postérieur vers le talon. Les ongles sont bien distincts. Quant à la queue, son extrémité est protégée par des écaillies pavimentueuses.

Sur les écaillies vertébrales et costales, c'est-à-dire les écaillies du disque, l'umbo est d'une teinte jaune pâle ou moins sale, devenant jaune, roux clair ou foncé sur les secteurs, et brun très foncé au pourtour de chaque écaille. C'est-à-dire au point de production des éléments de celle-ci, à la matrice; comme cette dernière teinte est assez bien limitée à une bande relativement étroite à partir de cette matrice, il en résulte un dessin aréolaire sombre, qui dessine très nettement le contour des écaillies. Sur le limbo les teintes sont exactement les mêmes; seulement la coloration brun foncé, répondant au point de contact des écaillies limitaires entre elles, s'accuse davantage sur les secteurs triangulaires antérieur et postérieur; par suite de l'étrécissement de ces secteurs eux-mêmes et de la teinte

(1) Plaque VII, voir la figure de gauche.

relativement pâle du secteur moyen, surtout pour les plaques marginales, le ur réunion deux à deux donne une série de pointes secondaires rappelant les bords d'un jeu de trictrac. Le plastron est uniformément jaune pâle sale, avec quelques teintes brunes à demi effacées à la partie externe des sutures, se prolongeant sur quelques-unes des écailles sous forme de lignes correspondant aux stries dont elles sont ornées.

Tête et membres grisâtres, la teinte passant au jaune pâle plus ou moins brillant sur ces derniers.

Dimensions principales de la carapace.

Distance nuchos-occipitale, en ligne directe,	325 mm
— — — — — en suivant la courbure,	370
Hauteur de l'umbo de la III ^e vertébrale au-dessus du plan de repos,	241
Plus grande largeur entre les VI ^e marginales,	280
Longueur de l'extrémité gulaire à l'angle rentrant des anales,	368
— — — — — Saillie angulaire des anales,	29
Plastron :) Postère gulaire : Longueur à la base,	18
) Id. Longueur de la partie saillante en ligne directe,	67
) Id. Longueur de la partie saillante en suivant la courbure,	80

La localité dans laquelle habite cette espèce ne peut malheureusement être fixée d'une manière précise. M. Humboldt nous avait rapporté en 1885 de son voyage à Anjouan le premier exemplaire, il provenait d'un lot de sept individus, qu'on avait achetés vivants à des matelots arabes pour servir à l'alimentation de son escorte. Celui qu'il a conservé, et qui a été décrit comme type, était loin d'être le plus gros, tous d'ailleurs présentaient l'épéron gulaire, ce qui avait frappé l'œil exercé de ce voyageur; il ne saurait donc y avoir doute quant à l'identité spécifique. D'après les explications données par ces matelots et la direction d'où, avec les vents régnants, devrait venir l'embarcation, M. Humboldt pense que ces animaux se trouvent suivant toute vraisemblance, sur un îlot situé à une certaine distance des Comores, vers le nord-nord-est, dans la direction d'Alabran, peut-être même dépendant de ce groupe d'îles.

Depuis, un second exemplaire a été acquis de M. Géringier et vil actuellement à la ménagerie (juillet 1889); il est très peu plus grand que le précédent. La provenance en paraît malheureusement aussi très incertaine. M. Géringier avait conservé cette tortue pendant deux ans dans son jardin

à Mayotte et la tenait d'un officier de marine comme rapportée de Tulléar (côte sud-ouest de Madagascar).

Bien que, si l'on s'en remet au facies de cet animal, il ne paraisse pas impossible qu'il provienne de cette dernière Ile, le fait, d'après cette observation incomplète, ne peut cependant être regardé comme certain, et même ce que nous connaissons des tortues de Madagascar, au point de vue du commerce auquel elles donnent lieu, ne lui paraît point favorable. On sait que ces Chéloniens, en particulier le *Testudo radiata*, Shaw, y est l'objet d'une exportation très active, et c'est par milliers que des bâtimens, spécialement affectés dans ce but, les transportent dans les localités voisines, en particulier à la Réunion, où des maisons entières servant de magasin en sont remplies. Il serait bien étonnant qu'une tortue, du volume du *Testudo ymphora*, n'eût pas jusqu'ici fixé l'attention des naturels et n'eût pas encore été apportée sur les marchés qu'ils approvisionnent. Cette opinion est partagée par notre éminent ami, M. Grandidier, que sa connaissance de la grande Ile africaine met à même, mieux que personne, de juger une semblable question.

L'habitude qu'ont les marins de toutes nationalités dans ces régions, d'embarquer des tortues qui, grâce à leur résistance vitale, fournissent pendant longtemps une nourriture fraîche, peut d'ailleurs expliquer comment cet individu aurait été accidentellement transporté à Tulléar, et conservé dans cette localité, peut-être à cause de la forme étrange du plastron.

En somme, ne pouvant être affirmatif dans un sens ou dans l'autre, il convient de réserver la question intéressante du lieu d'où vient le *Testudo ymphora*, en attendant qu'un voyageur, favorisé par les circonstances, puisse nous renseigner à cet égard.

Les deux individus étudiés doivent être du même sexe, mâles si en juger par la concavité du plastron et la saillie du prolongement gulaire. Nous voyons en effet sur le *Testudo angulata*, Dum., qui offre une disposition analogue, ce prolongement dans le sexe mâle (1) être beaucoup plus marqué que chez la femelle (2). On peut également préjuger, par cette comparaison, que la femelle du *Testudo ymphora* présentera sans doute

(1) Plaque XV, fig. A, A'.

(2) Plaque XV, fig. B, B'.

une carapace proportionnellement plus courte et plus élargie en avant que le mâle.

Le *Testudo ymphora* n'est pas sans avoir certaines analogies avec le *Testudo angulata*, Dum., par sa plaque gulaire simple, ce qui, d'après les idées de Gray, le ferait ranger parmi les *Chersina* de cet auteur. D'un autre côté, pour l'aspect général de la carapace, il se rapproche beaucoup du *Testudo radiata*, Shaw, auquel on est tenté de le rapporter au premier abord, et aussi quelque peu du *Testudo sulcata*, Müller, par l'ornementation des écailles. Toutefois les caractères de l'espèce sont si nets, qu'il me paraît inutile d'insister ici sur un examen différentiel, me bornant à renvoyer à la diagnose placée en tête de ce travail.